

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

ANSM

Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

Décision DG n° 2016-56 du 22 février 2016 portant désignation d'inspecteurs de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

NOR : AFSM1630104S

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,
Vu le code de la santé publique et notamment la cinquième partie, livre III (partie législative) et livres III et IV (partie réglementaire);

Vu la décision DG n° 2012-237 du 24 septembre 2012 modifiée portant organisation de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

Décide:

Article 1^{er}

Sont désignés en qualité d'inspecteurs de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé:

M. Gabriel BERBARI, docteur en pharmacie.

M. Samir BEKKAI, docteur en pharmacie.

Article 2

Le directeur de l'inspection est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 22 février 2016.

Le directeur général,
DR D. MARTIN